

# Le Tambour de Ville



## Le Pont de Beauvoisin Savoie

Journal d'informations Municipales - N°64 - Janvier 2018



# Discours

prononcé le 12 Janvier 2018  
à l'occasion des vœux aux Pontois



*Mesdames et Messieurs les Elus,  
Les représentants des administrations,  
De la Gendarmerie, des Sapeurs- Pompiers  
Les Présidents et Représentants d'Associations,  
Les Responsables d'Administrations,  
Les acteurs du monde Economique,  
Mesdames et Messieurs Chers Amis, Chers Pontois,*



L'année qui vient de s'achever gardera pour tous une saveur particulière.

Les élections présidentielles puis législatives ont ménagé un suspens digne des meilleurs romans à intrigue.

Qui l'an dernier aurait pu imaginer un tel scénario. Pour beaucoup dont je fais partie, la nécessité d'un changement radical s'avérait nécessaire.

Donc sur cet aspect, on ne peut qu'être satisfait.

Néanmoins comme l'ensemble des élus on ne peut que contester la manière et l'absence totale de concertation dans les décisions touchant nos collectivités. Je ne vais pas m'étendre sur la situation catastrophique que nous connaissons aujourd'hui avec la baisse des dotations, les prélèvements par le biais du Fonds de péréquation intercommunal, les suppressions des contrats aidés et de la taxe d'habitation. Notre marge d'autofinancement fond comme neige au soleil. Faudra-t-il pour pouvoir entretenir nos infrastructures et investir pour ne pas reculer, augmenter de manière drastique la taxe sur le foncier bâti, qui reste notre seule ressource et lien avec notre population. La suppression des contrats aidés touchant la population la plus fragile et permettant souvent de les insérer dans la vie active, va se traduire immédiatement par une montée du chômage.

Des efforts, on peut entendre mais d'abord des efforts partagés car je doute que les largesses accordées au grand capital permettront demain la création d'emplois.

Néanmoins nous ne baissons pas pour autant les bras.

Ainsi l'année qui vient de s'achever aura été marquée par des réalisations importantes.

A la rentrée de Septembre nos écoliers ont pu intégrer leurs classes entièrement rénovées, alors que les travaux concernant la maternelle vont débiter dans les prochains jours. Je tiens à remercier nos enseignants et le personnel communal qui font en sorte que le regroupement opéré pour l'accueil provisoire des élèves de maternelle se passe le mieux possible. Le sablage et la mise en valeur du mur de la place du 8 Mai ont été appréciés par tous, et nous allons continuer cette année cet aménagement en augmentant le nombre de places de parking. Pour la jeunesse un city park va remplacer l'aire de jeux des Salamandres, ce projet sera mené grâce à une aide du Conseil Régional.

L'installation des containers enterrés réalisée conjointement avec le SICTOM contribue aussi à améliorer l'esthétique et la propreté de notre ville. Je ne rentre pas dans le détail de toutes les petites réalisations mais comme chaque année des travaux de mise aux normes et d'accessibilité ont été effectués.

A l'automne dernier, nos tennismen ont pu prendre possession des deux courts entièrement remis à neuf. Cette opération subventionnée par le Conseil Départemental de Savoie et le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes a été cofinancée avec la municipalité dauphinoise qui a pu ainsi récupérer les terrains situés en Isère pour la construction de leur atelier municipal.

Cette année, nous avons programmé avec nos collègues Dauphinois la construction d'un club house sous réserve de l'obtention de subventions. En ce qui concerne la rénovation de la passerelle programmée par les deux municipalités pour 2017, les travaux ont été décalés sur cette année.

Nous continuons bien sûr comme par le passé à travailler ensemble dans l'intérêt de tous les Pontois. Mais force est de constater qu'aujourd'hui du fait des restrictions budgétaires et des compétences transférées à l'intercommunalité, les réalisations communes vont rester de plus en plus limitées.

Le coche a bien été manqué pour la fusion de nos deux Communautés de Communes et aujourd'hui il est bien difficile de convaincre l'ensemble des élus échaudés d'entamer une nouvelle réflexion commune alors que les conditions sont modifiées. Verra-t-on au cours de cette fin de mandat, une évolution ? Elle pourrait être aussi 100% savoyarde ? Mais il reste du chemin à parcourir.

Dans un autre domaine avec Saint Genix sur Guiers nous donnons l'exemple, puisque nous venons de doter nos EHPAD d'une direction commune. C'est un premier pas vers la fusion qui devrait se réaliser sous l'égide de la Communauté de Communes Val Guiers, qui prendrait la compétence personnes âgées. Cette fusion a pour but de mieux desservir notre territoire, à apporter plus d'efficacité en direction de nos anciens.

Mais puisque je vous parle d'avenir et que gouverner c'est prévoir, j'ai jugé nécessaire de remodeler le bureau municipal, en proposant la création d'un 5ème poste d'adjoint laissé vacant après le départ de Stéphanie Cresciucci. Ce poste va être proposé à Daniel Lombard qui sera chargé des travaux, un domaine où il s'investit beaucoup. Ce qui permettra de libérer Christian Berthollier, 3ème adjoint, qui à mes côtés encadrera l'administration générale et aussi la sécurité. Anne Michel, 1ère adjointe dont la carrière professionnelle vient d'évoluer conservera la communication, le protocole, les manifestations, la dépendance, l'EHPAD. Les commissions seront aussi revues. Nous venons de lancer la révision de notre P.L.U pour lequel nous devons suivre les préconisations du schéma de cohérence territoriale de l'Avant Pays Savoyard qui nous impose d'économiser l'espace, de densifier. Ce qui va rendre l'exercice difficile d'autant plus que je pense que les futurs acquéreurs ne souhaitent pas forcément venir chez nous pour retrouver l'habitat urbain. Mais nous aurons l'occasion d'informer, d'écouter, d'échanger lors des réunions publiques.

La zone d'activité de la Baronnie est maintenant intercommunautaire le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a classé cette zone Pôle d'équilibre de l'Avant Pays Savoyard, étant seule à avoir vocation à accueillir des surfaces de vente de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, véritable consécration et réussite de cette espace économique. Néanmoins l'application de la législation a quelques effets pervers. Ainsi toute nouvelle construction et donc création d'une surface de vente doit faire l'objet d'une autorisation de la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale (CDAC). L'avis favorable peut ensuite être contesté en Commission Nationale d'Aménagement Commerciale à Paris (CNAC). Et là aussi la décision peut être ensuite contestée auprès de la Cour Administrative d'Appel contre le permis de construire ouvrant droit à l'exploitation et délivré par le Maire.

Par contre n'importe quelle activité peut s'installer dans les locaux vacants ayant obtenu antérieurement une autorisation, sans passer devant une nouvelle commission, sans consulter la Mairie et les élus auparavant. Si bien que souvent nous apprenons l'installation lors de l'ouverture, sans déclaration préalable en Préfecture et les visites de conformité. Ce qui ne manque pas de nous attirer les foudres des services de l'Etat.

C'est le cas de la plupart des nouvelles enseignes de ces dernières années qui s'implantent sans connaître les projets en cours. Par contre, l'Entrepôt du Bricolage et le transfert de la SAMSE ont ainsi fait l'objet de soutien attentif des élus sur deux années entraînant aussi un partenariat avec l'enseigne GIFL.

Aujourd'hui GIFL a obtenu l'accord de la CDAC, contesté en CNAC qui a à son tour émis un avis favorable permettant de délivrer un permis de construire faisant l'objet d'un recours en Cour Administrative d'Appel.

La situation est identique avec LIDL devant la même juridiction. Aujourd'hui, d'autres enseignes nationales souhaitent s'installer, feront-elles l'objet des mêmes recours ?

Je tiens à préciser aussi que les décisions de soutien sont prises en parfait accord avec le Président de Val Guiers, Robert Charbonnier. La zone étant intercommunautaire et le SMAPS (Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard) présidé maintenant par Gilbert Guigue est aussi consulté. Je voudrais pour terminer vous remercier, vous tous qui contribuez par vos actions, à nous permettre de vivre harmonieusement. Nos sapeurs pompiers et nos gendarmes sont toujours très sollicités.

Comme vous tous, la disparition de Maëlys hante encore nos nuits, on mesure aujourd'hui l'importance des caméras de surveillance.

Je tiens aussi à remercier le personnel du CCAS, la Quiétude pour leur dévouement de même que le personnel municipal dirigé par Madame Claude Berthollier, en les félicitant pour le fleurissement de la ville qui nous vaut une nouvelle distinction départementale. Je n'oublie pas nos bibliothécaires bénévoles dont l'accueil est toujours très apprécié.

Et puis vous tous, commerçants, artisans, professions libérales dont l'activité contribue au rayonnement de notre Cité. Vous tous les bénévoles de la vie associative véritable pilier du bien vivre ensemble. J'associe aussi le personnel de la CCVG en particulier ceux qui sont chargés de la jeunesse et mon conseil municipal homogène qui m'apporte un soutien sans faille.

Et puis vous tous Chers Pontois et Pontoises. A tous et toutes Bonne année 2018.

*Allocution prononcée le 12 janvier 2018  
Raymond FERRAUD*



Vie municipale .....	p. 5 à 7
Nos aînés .....	p. 7 à 11
Jumelage et Artistes locaux .....	p. 12
Informations .....	p. 13 à 21
Les Associations .....	p. 21 à 26
Nos commerçants .....	p. 27
Infos pratiques .....	p. 28

Directeur de publication :  
R. Ferraud

Rédactrice en chef :  
A. Michel

Imprimeur :  
Imprimerie Carle  
Bourgoin-Jallieu

## Conseil Municipal

Le bureau municipal a été remodelé. En raison du départ de Stéphanie Cresciucci laissant vacante sa place d'adjointe, le poste a été confié à Monsieur Daniel Lombard qui devient le 5ème adjoint du bureau municipal.

Le bureau se compose ainsi :

**Anne MICHEL** : CCAS, communication, protocole

**Roland PERROUSE** : Urbanisme et affaires économiques.

**Christian BERTHOLLIER** : Administration générale et sécurité

**Lily GENSBITTEL** : Affaires scolaires, sociales, commerces

**Daniel LOMBARD** : Travaux



# Travaux

## Ecole les Allobroges

L'école primaire a été complètement rénovée, les travaux sont terminés.

**Coût total : 1 815 000 € HT**

**Subventions DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux = Etat) : 200 000 €**

**Conseil Départemental : 200 000 €**



C'est au tour de la maternelle de commencer. Le désamiantage est en cours par l'entreprise SID. Les autres corps de métiers suivront pour une réception de fin de travaux prévue début 2019.

**Le coût total de l'opération est estimé à 1 104 133 € HT**



Ecole actuelle



Projet

## Place du 8 mai

En 2017 : la rénovation du mur, et la destruction des WC

**Coût total : 17 750 €**

**Subventions : 5 680 € (conseil départemental)**

En 2018 nous réaménagerons la place avec la création de nouveaux parking

**Montant prévisionnel de 56 511 € HT**



# Travaux

## Tennis

Les terrains ont été refaits à neuf en 2017

**Coût total: 67 942€ HT,**  
**subventions : 20 922€ (région), 16 500€ (département),**  
**cofinancement : Pont 38 (18 312€) et Pont 73 (12 208€).**

Il nous reste à faire construire un CLUB HOUSE, toujours en collaboration avec nos amis isérois pour permettre au club de se doter d'un équipement complet. Actuellement, il ne dispose pas de vestiaires équipés de douches et de sanitaires.

**Montant de l'opération: 89047€ HT (cofinancement Pont 38 et Pont 73, subvention région: demande en cours)**



## PMR (personne à mobilité réduite)

Le programme mis en place en 2015 jusqu'en 2020 se poursuit avec un aménagement pour 2018 : la salle des fêtes la Sabaudia . **Coût total 2017 (mairie, bibliothèque, cimetière) : 32 000€ - Subventions 2016-2018 : 9 555€**



## Place Carrouge

En collaboration avec Eco mobilité et la communauté de communes Val Guiers, un local à vélos sécurisé sera installé.

Et bien d'autres travaux sont en réflexion et qui dépendront des subventions qui nous seront allouées.



**Les Caves du Tour'Billon**

Vins  
 Champagnes  
 Spiritueux  
 Bières / Bière pression  
 Idées cadeaux  
 Produits régionaux  
 Thés

Espace La Baronnie - 73330 Le Pont de Beauvoisin  
 Tél 04 76 32 71 50  
 contact@caves-tourbillon.fr - www.caves-tourbillon.fr

**GARAGE DE SIMONE**  
 Agent PEUGEOT

Mécanique - Carrosserie  
 Vente de véhicules neufs PEUGEOT  
 Vente de véhicules d'occasions toutes marques

La Baronnie - RN6  
 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN  
 Tél : 04.76.37.25.63  
 Fax : 04.76.32.85.71  
 Mail : garage.desimone@orange.fr  
 www.garage-desimone.fr

# Fleurissement

Depuis de nombreuses années, Pont de Beauvoisin fait un effort particulier sur le cadre de vie dans le centre-ville ainsi que dans la zone commerciale de la Baronnie. Pour l'année 2017, suite à la visite du Jury Départemental le 31 août, la Commune a reçu un prix pour la huitième fois (dans la catégorie). Le jury a particulièrement apprécié les efforts concernant le fleurissement ainsi que les travaux de restauration du mur de la Place du 8 mai.

L'année 2017 représente aussi un tournant pour les communes qui ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires (sauf pour l'entretien des cimetières) en attendant l'interdiction qui interviendra pour les particuliers en 2019.

Fort des conseils prodigués par le Jury Départemental, les efforts d'embellissement vont se poursuivre en 2018, accompagnés par le travail du personnel communal, des habitants et des entreprises, afin de rendre notre cité, au fil des années, plus accueillante.



Continuons donc tous ensemble en 2018 afin d'embellir notre Commune.

## Club "Le temps de vivre"

### LA MONDÉE

Il était une fois... Dans nos campagnes... La mondée. Dans nos villages, il était de tradition d'organiser des soirées entre voisins pour casser les noix récoltées à l'automne, et de séparer les cerneaux des coques rigides. Cette opération s'appelait la mondée. Les cerneaux étaient ensuite utilisés en préparation culinaire ou en produit de pressage pour l'obtention de l'huile de noix. Ces veillées se terminaient toujours autour d'une bonne table avec des produits de la ferme : charcuteries, fromages, tartes et le tout arrosé de quelques verres de vin tirés de la cave familiale. Les mondées sont encore de nos jours populaires dans notre région. Et c'est ainsi que le jeudi 30 novembre 2017, à la Maison de l'Amitié, les membres du club « Le Temps de Vivre » se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour revivre cette tradition. Ce fut une belle journée très appréciée. Merci Monsieur Serge Boissière de nous avoir fourni les 100 kilos de noix utilisés.



### Recette du gâteau aux noix dégusté le jeudi suivant la mondée

#### Ingrédients :

- 4 œufs,
- 250g de sucre, 125g de beurre ramolli,
- 180g de farine,
- 1 sachet de levure chimique,
- 15cl de lait,
- 180g de noix pilées.

Cassez les œufs dans un saladier, fouettez-les avec le sucre. Ajoutez le beurre ramolli, le lait, la farine avec la levure et incorporez les noix.

Cuire 35 minutes dans un four à 180°

**Bon appétit !**



# Repas des anciens

Comme toutes les années ce dimanche 15 Octobre, 190 convives étaient reçus à la salle des fêtes La Sabaudia par l'équipe municipale pour le traditionnel repas.

Au menu, nos aînés ont pu déguster un pressé de lapereau et sa bouchée de foie gras suivi d'un filet de St Pierre et mirepoix aux 2 carottes puis d'une pintade aux cèpes et son gratin de ravioles.

Une farandole de fromages de notre région a ensuite été servie à laquelle a succédé une assiette gourmande.

Le repas 100% pontois a été fourni par le traiteur Meunier, le fromage venait du fromager « La Cloche Gourmande », les pâtisseries de la Fournée du Guiers et l'ensemble des boissons de la cave du Tour'Billon.

L'animation a quant à elle été assurée par l'Orchestre Privilège, après le repas de nombreuses personnes se sont retrouvées sur la piste pour danser.



## Nouveau!

Si vous souhaitez obtenir une photo de cette journée, venez au secrétariat de la mairie, nous vous imprimerons la photo ou si vous avez une clé USB nous vous en ferons une copie informatique.



# La Quiétude

L'année 2017 a été une année stable en termes d'activité, les logements de la résidence autonomie (2 sont en rénovation actuellement) ainsi que l'EHPAD sont occupés par des résidents. La résidence autonomie comporte 30 logements et l'EHPAD 26, dont 4 temporaires. Du côté du Pôle d'aide et de soins à domicile, le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) peut prendre en charge 37 personnes aux alentours de Pont de Beauvoisin et le SAAD s'occupe actuellement de 48 bénéficiaires. En 2018, n'hésitez pas à contacter nos services en cas de besoins en soins ou en aide à domicile pour vous-même ou un de vos proches ! Nos équipes se feront un plaisir de vous aider, selon votre besoin.

L'année 2017 a été marquée par différents événements, en voici les principaux

## Pour l'EHPAD La Quiétude et la résidence les Loges du Parc :

- Ouverture d'un joli salon de coiffure en septembre, utilisation par les coiffeurs et les familles, grâce à une convention avec l'établissement. D'autres activités sont à l'étude : l'esthétique, la détente...
- Poursuite des ateliers intergénérationnels avec les petits de la halte-garderie Graine d'Eveil et avec des lycéens
- Participation à des ateliers de gym douce, numériques, mémoire et équilibre pour seniors
- La réalisation de nombreuses animations et sorties et là, je vous renvoie un peu plus loin dans l'article, où vous pourrez prendre connaissance des activités réalisées au sein de l'établissement par notre surprenante animatrice.
- Poursuite de l'informatisation des dossiers de soins, avec un nouveau logiciel dernière génération et des tablettes mobiles.
- Accueil important de stagiaires



## Pour les Services de soins et d'aide à domicile :

- Préparation à l'informatisation des équipes mobiles, avec un logiciel dernière génération et des smartphones les informant au fil de l'eau des dossiers et besoins des bénéficiaires. lancement prévu début 2018 après une formation.
- Participation à des actions de prévention sur la prévention de la dénutrition, situations dites d'incurie et autres thématiques spécialisées à leur domaine d'intervention à domicile.

## Pour tout l'établissement :

L'année 2017 voit le projet de rapprochement des établissements médico-sociaux de Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-Sur-Guiers se concrétiser, sur le territoire de la Communauté de communes Val Guiers. Une direction commune est prévue au 1er janvier 2018, selon une convention signée entre les deux Maires et Présidents de C.C.A.S. Ce projet fait suite notamment à la nouvelle réglementation en matière de financements des établissements médico sociaux accueillant des personnes âgées. L'objectif est de conserver la qualité d'accueil et de prise en charge de nos résidents, dans chaque établissement. Pour cela, des audits financiers et organisationnels sont prévus pour début d'année 2018, afin de trouver la partition adéquate pour accompagner au mieux nos séniors et leur projet de vie.



Tout au long de l'année, le personnel réalise un travail remarquable, apprécié des résidents, bénéficiaires et aussi des familles. Un bon nombre d'agents a suivi des formations permettant aux personnels de toujours mieux accompagner nos anciens. Nous n'oublions jamais qu'un sourire, un mot gentil de tous les jours sera très apprécié de nos résidents et bénéficiaires. Il existe dans cet établissement une culture de la bienveillance, conduite par tout le personnel.

Il est aussi un domaine qui a toute son importance dans la vie de tous les jours des résidents, il s'agit bien entendu de l'animation. Notre animatrice et l'association l'Amicale et tous ses membres bénévoles, les bénévoles individuels et les agents des différents services, donnent beaucoup de leur temps personnel et se mobilisent chaque année pour faire toujours plus plaisir aux résidents et aux bénéficiaires. Vous êtes cordialement invités à rejoindre l'Amicale si vous avez quelques instants de disponible à partager avec nos anciens !

Pour le service animation rien n'est plus important que de conserver le lien, social, afin que les résidents se sentent à La Quiétude « comme à la maison » :

- Pour la 7ème année consécutive, 13 résidents et 5 accompagnateurs sont partis en vacances à Marseille du 4 au 8 Septembre afin de permettre à des personnes sortant peu ou pas de l'établissement de concrétiser un projet vacance.
- Cette année nous avons, avec la psychologue, créé un journal bi-mensuel intitulé « Les Potins de La Quiétude » où chacun peut venir apporter ses idées et échanger.
- Madame ANNEE vient toujours une fois par mois nous aider à peindre en atelier.
- Franck intervient tous les 15 jours avec l'atelier gym.

- Cette année un « atelier équilibre » a été gratuitement mis en place par les caisses de retraite, 12 séances sont proposées à une dizaine de résidents. Des séances d'atelier numérique permettent sur cette année d'initier ou de perfectionner gratuitement les seniors aux nouvelles technologies, grâce au concours de l'association Acty services.
- Avec la halte garderie, le centre aéré et l'espace pluriel, nous organisons des rencontres intergénérationnelles (cueillette des œufs de Pâques, crêpe party, bugnes, promenade en calèche avec les attelages de Loupezac).
- Les jeunes du LEPA interviennent souvent à La Quiétude dans le cadre de projets spécifiques (ex : création d'un mur végétal). Ils sont venus aussi proposer des jeux et du travail manuel (origami, peinture).

#### Plus tout ce que nous proposons dans l'année :

- Chants (1 fois par mois)
- Sorties (cinéma, restaurant, spectacle, expositions)
- Atelier mémoire
- Loto alimentaire (1 fois par mois)
- Onglerie, coiffure, massage
- Jeux de société et Olympiades
- Repas sympathique où 7 résidents viennent choisir, confectionner et déguster un repas en commun
- Intervenants extérieurs (chanteur, spectacle, diapos)

Sans oublier tous les bons moments que nous partageons au quotidien (aide au repas, lecture, promenade à pied, discussion, rigolades ...). Tous les services du CCAS sont à votre écoute et vous souhaitent de joyeuses fêtes !

La Directrice  
Mme Karin DUVAL



## Direction commune des établissements médico-sociaux

A compter du 1er janvier 2018, Messieurs les Maires et Présidents des C.C.A.S. de Le Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-sur-Guiers ont décidé la mise en place d'une direction commune de leurs établissements médico-sociaux de Le Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-sur-Guiers. Il s'agit dans un premier temps d'un rapprochement, à moyens constants, des établissements et non d'une fusion. Le pôle de direction commune se compose de 3 personnes : une Directrice, Madame Karin DUVAL, un Directeur adjoint, Monsieur Dominique FRITEAU, une Responsable financière et administrative Madame Céline NOGHEROTTO.



K. Duval



D. Friteau



C. Nogherotto

En effet, les moyens financiers qui nous sont octroyés par l'Etat sont revus à la baisse. Notre objectif étant de continuer à accompagner nos anciens avec la même qualité tout en respectant leur parcours de vie, la direction commune permettra une recherche d'optimisation des moyens, tout en permettant au personnel la possibilité d'enrichir leur pratique et leur carrière au sein des 7 services. Il s'agit à terme de fusionner sous la compétence de la Communauté de Communes Val Guiers. Aussi, des audits sont prévus courant 2018, pour définir les points forts et les axes d'amélioration de nos structures, tant sur le plan financier, qu'organisationnel et social. L'agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Savoie sont favorables à ce projet de regroupement. De plus, l'A.R.S nous encourage dans cette démarche, grâce à une participation financière versée en vue des audits.

Mme Karin DUVAL  
Directrice des établissements médico sociaux des communes de Le Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-sur-Guiers

## Liste des Assistantes Maternelles

- **ANDRILLAT Dominique** - 16 Place Carouge  
73330 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 31 66**
- **BARLET Sophie** - Av. Jean Moulin 11 lot Clos du Château 73 Pont de Beauvoisin - **06 60 79 20 19**
- **BELAGGOUNE Louisa** - 28 Les balcons du Guiers  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 55 65 45**
- **FILIPPINI Bruna** - 13 clos du Château  
73 Pont de Beauvoisin - **06 70 33 61 90**
- **JEDDA Salwa** - 9 Avenue Jean Moulin,  
73 Pont de Beauvoisin - **04 57 20 11 86**
- **MAUNAND Sylviane** - 3 rue de Forville  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 38 62**
- **MOLLION Agnès** - 330 Lotissement Bertrand  
73 Pont de Beauvoisin - **04 57 20 17 18**
- **MOREAU Stéphanie** - 12 Lotissement Coteau du Roulet 73 Pont de Beauvoisin - **04 76 35 43 39**
- **PICCOLI Nathalie** - 15 Faubourg d'Aiguenoire  
73 Pont de Beauvoisin - **06 79 75 71 23**
- **NAGAZ Chahra** - 14 Clos du Château  
73 Pont de Beauvoisin - **06 48 17 87 50**
- **PITOT-BELIN Marie-Laure** - 22 Rue des Etreys  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 35 22 28**
- **POULET Marie-Claude** - 75 Rue Mandrin  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 37 08 08**
- **RODRIGUES Isabelle** - 17 Lotissement Le Château  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 06 22 80**
- **SAVOYE Florence** - 4 Place de la Liberté  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 32 81 40**
- **VERDET Marie-Thérèse** - Les Sapins Bat. A  
73 Pont de Beauvoisin - **04 76 32 83 98**

# Jumelage



SYLVIA MERTENS nous a quittés

Présidente d'honneur de l'association jumelage Erbach - Pont-de-Beauvoisin Citoyenne d'honneur de Pont-de-Beauvoisin, est décédée le 10 novembre 2017, à l'âge de 69 ans,

après avoir lutté plusieurs années contre la maladie qui l'a emportée.

Dès son plus jeune âge, Sylvia a été baignée dans le jumelage. En effet, c'est son père, le maire Werner Borchers, qui a signé en 1963 le contrat de jumelage entre Erbach et Pont-de-Beauvoisin avec les maires pontois de l'époque. Elle a toujours considéré de son devoir de poursuivre l'œuvre de son père en faisant vivre les relations d'amitié entre nos villes.

En 1995, Sylvia fondait l'association jumelage PEP dont elle fut présidente pendant 18 ans. En 2002, les communes de Pont créaient à leur tour une association sœur, grandement encouragée par Sylvia, pour soutenir les communes et faciliter les échanges dans différents domaines, en particulier scolaire et associatif.



Durant de nombreuses années, nous avons travaillé ensemble à l'organisation des rencontres annuelles, ici ou là-bas, ou bien à monter des projets pour développer la fréquentation à la Maison de l'Amitié. Nous te remercions, Sylvia, pour ton engagement à développer les liens d'amitié entre les citoyens de nos villes, pour ton talent d'organisatrice, pour ton aide au stand français sur le Wiesenmarkt.

A ton mari, Lothar, à tes deux enfants, à tes cinq petits-enfants nous adressons les condoléances attristées de toute la population pontoise

## Salon des artistes locaux

Le 1er décembre 2017 a eu lieu le vernissage du salon annuel des Artistes Locaux. Dix artistes ont exposé leurs œuvres à la Salle Capitulaire de la mairie du 2 au 10 décembre avec une ouverture en soirée pour la fête des lumières du 8 décembre.



# Règles d'urbanisme



## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

### **Demande de permis de construire :**

- Pour toutes constructions nouvelles : maison, garage, bâtiment professionnel...
- Extension ou surélévation de tout type de bâtiment

### **Demande préalable de travaux :**

- Pour toute modification de façade (bâtiment, maison) : ravalement, modification d'ouverture, réfection toiture, ajout de climatisation...
- Clôture, abri de jardin, piscine...
- Division de parcelles de terrain
- Changement de destination de locaux

### **Demande préalable de lotir :**

- Pour toute création de lotissement

### **Demande d'autorisation de travaux pour ERP :**

- Pour toute ouverture d'ERP – accès au public

En cas de doute, renseignez-vous auprès du secrétariat de mairie. Un architecte conseil est à votre disposition gratuitement sur RDV à la Communauté de Communes Val Guiers.

## Plan Local d'Urbanisme

**Lancement de la révision du règlement d'urbanisme de la commune pour mise en conformité avec le règlement du SCOT (schéma de cohérence territoriale).**

**Une réunion publique se tiendra en Mairie (salle capitulaire) le 15 mars à 19h30.**

Façade Isolation Plâtrerie sèche Revêtements sols et murs

**Guisseppin & fils** Peinture & Finition

Tél. 04 76 37 25 51 Depuis 1960

Z. A. La Baronnie  
73330 Le Pont de Beauvoisin  
guisseppinets@orange.fr www.guisseppinets.fr

**KISS** 99€  
LA MONTURE

**Krys**  
Vous allez vous aimer

KISS.COM - 02 37 77 00 00 - 10 rue de la République - 92000 Nanterre



# La renouée du Japon

Originnaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du XIXe siècle pour ses qualités esthétiques. Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

## La renouée est reconnaissable avec :

- Ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres,
- Ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- Ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de "renouée du Japon" regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes



## Impact direct :

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges. Enfin, elle uniformise les paysages, entraîne des problèmes de visibilité et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.)

## Comment lutter contre la renouée du Japon ?

### Surveiller et adopter une gestion régulière :

Il est indispensable de maintenir une action régulière pour éviter la propagation de la renouée, d'autant que l'éradication totale est souvent impossible ou très lourde à mener et très coûteuse. La méthode la plus efficace reste la prévention et la vigilance : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.

### Secteurs non colonisés :

Occuper le terrain : La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple). Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

**Éviter le "colportage" :** La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit ! La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement.

Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien le matériel, les roues des véhicules : un morceau de renouée peut s'y cacher...

Secteurs colonisés : petites surfaces

**Ouvrir l'œil :** Il est essentiel de repérer la renouée le plus tôt possible. Un arrachage précoce (dès avril) des nouveaux pieds évite la colonisation.

**Faucher régulièrement :** Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la couper manuellement ou la faucher



à la débroussailleuse régulièrement, de mi-avril à mi-octobre. Les déchets de coupe doivent être séchés sur place ou sur une surface imperméable et éloignés des bordures de cours d'eau. Le pâturage est également possible en début de végétation.

Ces actions nécessitent d'être répétées pendant plusieurs années.

### Bon à savoir :

Ne compostez pas les déchets verts issus d'actions de gestion de renouées asiatiques, au risque de la propager. De nombreuses déchèteries n'acceptent pas les déchets de renouées. Aussi, le Département de Savoie réalise une étude sur le compostage industriel afin de savoir si cette plante peut être acceptée dans les déchèteries.

Secteurs colonisés : grandes surfaces

**Surveiller et contenir l'expansion :** Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même.

Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche et l'arrachage des plants de renouée en limites de massifs.

Extrait de : *Le Conseil départemental de la Savoie "Observatoire savoyard de l'environnement" Dossier "Eau" 2012 La renouée*



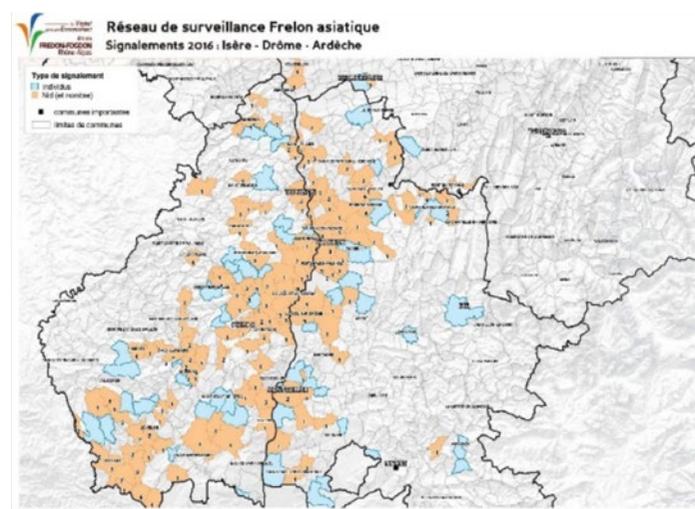
# Le frelon asiatique

## La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

**Bilan 2016 :** Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1)



**Carte 1 :** Carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

## Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**FREDON : 04 79 33 46 89**  
**signalerfrelon73@gmail.com**

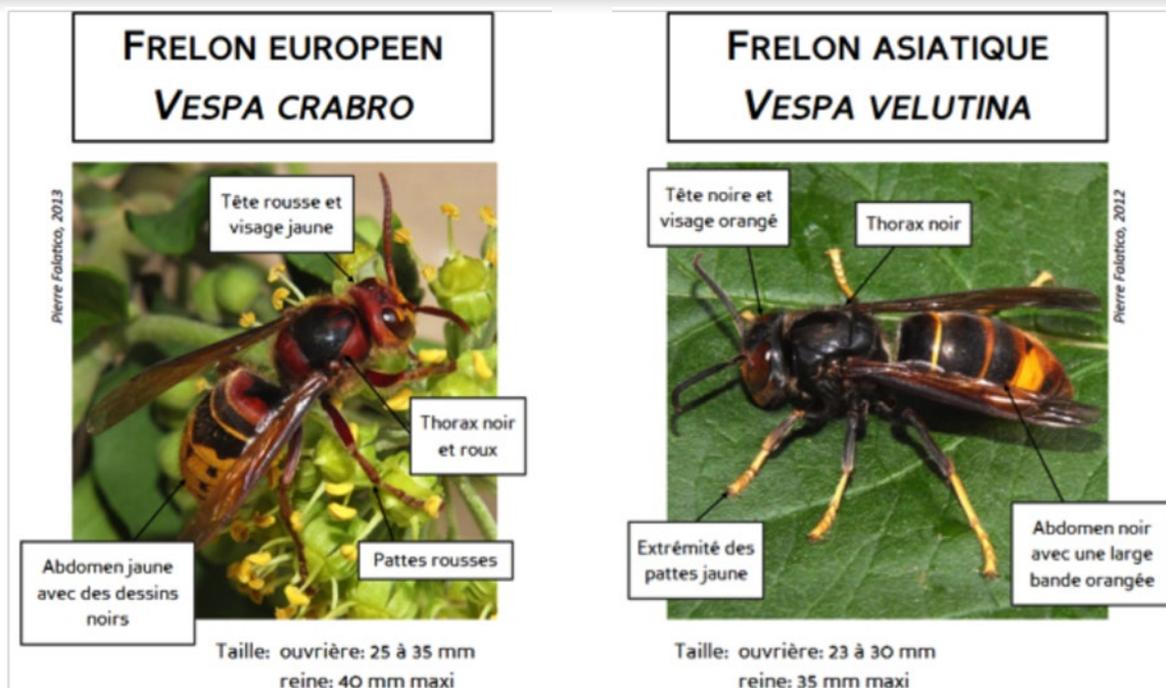
Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

**Dr Prémila CONSTANTIN**

Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

**iFRGDS :** Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

**iiFREDON :** Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



# Monoxyde de carbone

## Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

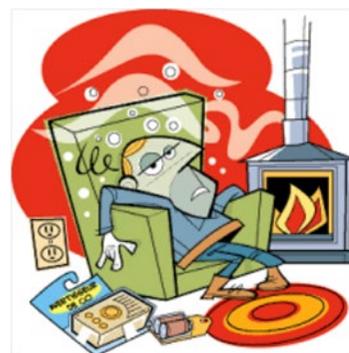
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

### Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc ...

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) - Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

## Don du sang

Le don de sang permet de soigner 1 million de malades chaque année. Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang et les produits sanguins ont une durée de vie limitée.

### Mobilisons-nous ! Partageons notre pouvoir.

#### Rendez-vous :

Jeudi 4 Janvier à St Béron au Foyer Communal de 16h30 à 19h30,

Vendredi 9 Mars à Pont Savoie à La Sabaudia de 16h30 à 19h30

Vendredi 11 Mai à Pont Savoie à la Sabaudia de 16h30 à 19h30

Mercredi 11 Juillet à Pont Isère à la Salle Polyvalente de 16h30 à 19h45

Mercredi 12 Septembre à la Salle Polyvalente de 16h30 à 19h45

Jeudi 15 Novembre à St Béron au Foyer Communal de 16h30 à 19h30



Micro-Ostéo Digitale® 

Approche manuelle sans manipulation, douce et efficace



**Malaury Gueugnot**

07 69 60 24 92

1 av. du Baron de la Crousaz  
73330 Le Pont de Beauvoisin  
micro-osteo.malaury3@orange.fr

<http://www.microosteo.fr>



**AU CRÉDIT MUTUEL,  
MA DEMANDE  
DE PRÊT N'EST PAS  
ÉTUDIÉE DE LOIN.**

**Crédit Mutuel**

**CRÉDIT MUTUEL DE PONT-DE-BEUVOISIN**  
Avenue Jean Jaurès – 73330 Le Pont-de-Beauvoisin  
Courriel : 02445@creditmutuel.fr

**0 820 31 30 67** Service 0,12 € / min + prix appel

# Sauveteur Aquatique

## DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE en 2018

Les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours recrutent, chaque année, une centaine de sauveteurs aquatiques afin d'assurer la surveillance d'une trentaine de plages de la Savoie.

C'est pourquoi, le S.D.I.S. organise en 2018 une formation complète au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) et Premier Secours en Equipe (PSE 1 et 2)

Ce stage aura lieu du 30 mars au 2 avril puis du 7 au 14 avril. Ce stage est ouvert aux personnes majeures, possédant des aptitudes pour la natation, et validant les épreuves de sélection (le samedi 24 mars).

La date limite d'inscription est fixée au 22 mars 2018



**Pour obtenir un dossier d'inscription :** [sauvetageaquatique@sdis73.fr](mailto:sauvetageaquatique@sdis73.fr)

**Le service surveillance des plages :** BNSSA est également joignable, pour tout renseignement complémentaire, au 04 79 60 74 29 (heures ouvrables)

**Par courrier :** Service Surveillance des plages et B.N.S.S.A. Centre de Secours d'Aix les Bains, 215 route de l'Albanais 73100 Gresy sur Aix



# Syndicat des eaux du Thiers

Notre Syndicat fête ses 65 ans. Aux 9 communes fondatrices sont venues s'amalgamer, depuis 2003, 18 communes. Ces dernières ont compris toute l'importance d'une gestion intercommunale de la ressource en eau et du professionnalisme d'un service dédié.

En 2017, comme chaque année, nous avons poursuivi nos investissements : création d'environ un km de réseau de diamètre 300 entre La Bridoire et Domessin, pour prolonger la colonne vertébrale du Syndicat ; achèvement du réservoir de la Plagne sur la commune d'Entremont-Le-Vieux, achèvement d'un petit réservoir à Corbel, création d'une liaison entre Belmont-Tramonet et Avressieux ; mise en place d'un surpresseur à Saint-Béron. En parallèle, nous équipons progressivement, tous les réservoirs de distribution d'eau potable, de notre système de surveillance à distance, pour une veille de la production en continu. Outre les différents achats : véhicules, matériel nécessaire au bon fonctionnement de notre régie, nous avons poursuivi les opérations de protection de captages. Et demain ... la compétence eau potable passant obligatoirement des communes aux intercommunalités entre 2018 et 2020, quels changements pour notre Syndicat, pour les abonnés ?

En Savoie, les changements, les regroupements de communes, bouleversent les services d'eau potable et d'assainissement. Sur notre secteur, nous avons la chance d'avoir pu anticiper ce mouvement, d'avoir absorbé progressivement les communes et leur réseau, pas sans mal, pas sans l'investissement des agents du Syndicat, mais aujourd'hui le service fonctionne avec une cohérence intercommunale forte. Notre présence sur trois Communautés de Communes, dont la totalité de Val Guiers, peut permettre à notre structure de se maintenir, mais conformément aux applications de la loi NOTRe, l'avenir du Syndicat est plus que jamais soumis aux choix des Communautés de Communes qui le composent...

Des changements peuvent encore intervenir... oui ... mais le Syndicat, aujourd'hui, pourra relever les nouveaux défis ou si besoin transmettre son savoir faire ... Pour vous, l'eau, soyez en sûr, sortira toujours des tuyaux en quantité et en qualité quoi il advienne... ensuite, il est question du prix de l'eau et de la qualité du service.

Le Comité Syndical a voté pour une augmentation de 3% pour 2018, ce qui représente une plus-value de 5 € pour une facture de 120 m3 par an. Il faut comprendre que le prix de l'eau sur notre secteur est parmi les plus bas en Savoie, qu'il vaut mieux avoir une augmentation modérée mais constante plutôt qu'une augmentation brutale. Le réseau d'eau, après 65 ans d'existence, aura besoin de se renouveler, tout investissement aujourd'hui s'inscrit pour les besoins à venir. De plus, vous n'êtes pas sans savoir que les communes ont de moins en moins de dotations de l'Etat, les gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement sont également touchés, les subventions qui leur sont versées pour leurs investissements vont diminuer à l'horizon 2019. La mutualisation des dépenses et la gestion au plus juste des investissements sont plus que jamais des enjeux forts que la structuration en Syndicat Intercommunal peut prendre en compte et gérer.

Le Président - Yves BERTHIER

## Syndicat des Eaux du Thiers,

601 route du Sougey 73610 Saint Alban de Montbel

TEL : 04 79 36 02 18 – FAX : 04 79 44 13 70

[syndicat.eau.thiers@wanadoo.fr](mailto:syndicat.eau.thiers@wanadoo.fr)

**CARRE**  
un nom, quatre univers

Chauffage bois & granulés  
Chauffage électrique  
Energies renouvelables

2000m<sup>2</sup>  
sur  
2 étages

Electroménager  
Télé - Antenne - Son  
Multimédia - Téléphonie

Luminaires - Cadeaux  
Arts de la table - Culinaires  
Déco - Senteurs

Services techniques  
Installation - Maintenance - SAV  
Electricité

La Baronnie  
PONT DE BEAUVOISIN (73)  
04 76 37 03 50 [accueil@carre-f.com](mailto:accueil@carre-f.com)

**LE CAROUGE**

bières artisanales et locales  
vins de Savoie et de Champagne  
cuisine familiale produits locaux  
de qualité et de saison  
glaces artisanales

Café LE CAROUGE  
4, Place Carouge  
73330 Le Pont de Beauvoisin  
04 76 37 29 86  
[lecarouge@orange.fr](mailto:lecarouge@orange.fr)

**GENERALI**  
Solutions d'assurances

Anne CARRIER - Bertrand VIDELIER  
Agents Généraux

La Baronnie - Rue Jean Jaurès - 73330 PONT DE BEAUVOISIN  
Tél : 04.76.37.20.62 - 04.76.37.13.00  
E-mail : [pontdebeauvoisin@agence.generalif.fr](mailto:pontdebeauvoisin@agence.generalif.fr)  
N° ORIAS 07019720 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

# Contrôle d'accès en déchèterie

## Contrôle d'accès en déchèterie en 2018

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels, le Sictom du Guiers mettra en place un nouveau système de contrôle d'accès sur les trois déchèteries de son territoire dans le courant de l'année 2018 : Domessin, Saint Genix sur Guiers et les Abrets. Cette réflexion a été menée avec le Sictom de la région de Morestel et le Syndicat mixte nord Dauphiné (SMND). Il s'agit avant tout d'améliorer le fonctionnement des déchèteries et de rendre accessibles les déchèteries de l'ensemble de ces syndicats à l'ensemble des habitants des territoires.



### Le dispositif de contrôle d'accès va effet permettre de :

- Réguler le nombre de véhicules sur le quai et ainsi vous permettre de déposer vos déchets dans les bonnes conditions; cela participera à améliorer la fluidité de circulation sur le quai,
- Rendre le gardien plus disponible pour vous conseiller lors de vos dépôts,
- Améliorer le suivi des professionnels par une facturation automatique sans intervention des gardiens, au passage en déchèterie (et non aux volumes) pour inciter à optimiser leurs dépôts.
- De supprimer les conflits liés à l'identification des usagers en entrée de déchèterie,
- D'ouvrir l'utilisation des déchèteries aux habitants des territoires limitrophes (Sictom de Morestel, SMND) et vice-versa.

Les déchèteries seront équipées d'une barrière à l'entrée de chacun des sites et d'une caméra de lecture des plaques minéralogiques des véhicules. Pour être reconnu et permettre la levée de la barrière, le véhicule devra être enregistré au préalable auprès du Sictom du Guiers. Les inscriptions seront ouvertes vers le mois d'Avril 2018, sur le site internet du Sictom du Guiers ou par le renseignement d'un bulletin d'inscription qui sera disponible au sein de toutes les mairies et les déchèteries.

L'utilisation des déchèteries restera gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels. Pour ces derniers le tarif au passage n'a pas encore été déterminé.

## Horaires déchèterie



### 3 Déchetteries à votre disposition : Les Abrets, Domessin et St-Genix-sur-Guiers

**Horaires uniques pour les 3 déchetteries**

Fermées les jours fériés.  
Réservées aux habitants du SICTOM du GUIERS.  
Gratuites pour les particuliers dans la limite de 3 m<sup>3</sup>/jour.  
Payantes pour les professionnels.

- **Eté :** (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)
  - Lundi : 14 h - 18 h 30
  - Mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h - 14 h - 18 h 30
- **Hiver :** (1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)
  - Lundi : 14 h - 17 h
  - Mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h - 14 h 17 h

Le SICTOM du Guiers gère trois déchèteries :

- 38490 LES ABRETS, route des bruyères
- 73330 DOMESSIN, route de Vérel de Montbel
- 73240 ST GENIX SUR GUIERS, route de Grésin



### **Du changement dans le tri des emballages et des papiers !**

Au cours du 1er trimestre 2018, le Sictom du Guiers et la commune du Pont de Beauvoisin remplacent vos bacs et sacs, pour ceux qui sont encore concernés par ce mode de collecte, par 7 nouveaux points de tri installés près de chez vous et sur vos trajets quotidiens.

### **Un changement pour préparer l'avenir en maîtrisant les coûts**

La collecte sélective en porte à porte, en sacs ou bacs roulants a été mise en place en 2009, à titre expérimental. Après plusieurs années d'expérience de collecte, force est de constater que cette collecte est plus coûteuse et les quantités d'objets indésirables plus importantes qu'en apport volontaire.

En outre, les centres villes des deux villes de Pont de Beauvoisin ont été équipés depuis 2015 de 13 sites de conteneurs enterrés ou aériens pour la collecte en apport volontaire des ordures ménagères et des emballages séparant les papiers des autres emballages. Ces équipements rendent service à 60% des habitants du Pont de Beauvoisin voire même à certains habitants des extérieurs de la commune qui se rendent au centre pour les commerces. Seules les deux communes de Pont de Beauvoisin collectent ensemble les papiers et les journaux magazines et uniquement 50% des foyers. En effet, les 20 autres communes du territoire du Sictom du Guiers sont équipées de colonnes d'apport volontaire séparant les papiers et les emballages.

Enfin, les évolutions de la collecte sélective des déchets ménagers vont s'accélérer dans les prochaines années. D'ici quelques années par exemple, nous pourrons trier tous les emballages en plastique et pas uniquement les bouteilles et les flacons (c'est déjà le cas pour 25% des Français).

Il faut donc trier le plus possible car le tri des emballages et des papiers nous permet de limiter le coût de la gestion des déchets. Et il est nécessaire de collecter tous ces emballages et ces papiers au meilleur coût.

Pour augmenter le recyclage des emballages et des papiers et collecter au meilleur coût, le Sictom du Guiers a décidé d'agir. A partir du 1er trimestre 2018, 7 points de tri seront installés au Pont de Beauvoisin. Parallèlement, les agents de collecte procéderont au retrait des bacs individuels. Ces conteneurs à proximité des habitations permettront de faire face à l'augmentation des volumes à trier à l'avenir tout en réduisant de près de 20% les coûts de collecte.

### **Un changement pour plus de liberté**

Faire le choix des points de tri, c'est permettre à tous les Pontois de trier 7 jours sur 7 sans avoir à se soucier de sortir les sacs les jours de collecte. C'est aussi la possibilité pour les Pontois de trier au point de tri de leur choix, en fonction des habitudes et des trajets habituels car les emplacements ont été choisis et aménagés pour être faciles d'accès et au plus proche des habitations et des lieux de passage.



### **Un changement pour un meilleur cadre de vie**

Grâce à la mise en place des points de tri, les camions ne circuleront plus dans chaque rue pour collecter les bacs de tri, parfois bruyamment ou à des heures matinales. Et le retrait des bacs améliorera l'état des rues : les bacs de tri et les éventuels dépôts sauvages n'encombreront plus les trottoirs.

La mise en place de ce nouveau dispositif répond à de multiples besoins : augmentation du recyclage, maîtrise des coûts, praticité, amélioration du cadre de vie... Grâce à vous et à votre engagement pour le tri, nous pourrons recycler plus, créer de nouvelles matières en préservant des ressources naturelles précieuses et diminuer la pollution. En triant, vous contribuerez aussi à réduire le poids des ordures ménagères qui coûtent plus cher à éliminer.

C'est pourquoi nous comptons sur vous car sans votre geste, rien n'est possible !

### **Comment faire en pratique ?**

Localiser les points de tri

Vous recevrez bientôt un nouveau guide du tri dans lequel vous trouverez le plan de tous les points de tri présents sur la ville.

Vous pourrez également géolocaliser les points de tri et obtenir des informations sur les consignes de tri sur le site web du Sictom du Guiers ([www.sictom-guiers.fr](http://www.sictom-guiers.fr)). Enfin, vous pouvez télécharger l'application guide du tri sur votre smartphone, et ce quelle que soit l'iOS avec lequel votre téléphone fonctionne.

# L'OPAH

L'OPAH de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne : des aides pour vos travaux de rénovation ! Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2018

Des aides financières et des conseils gratuits :

L'OPAH permet, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupants, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

## Qui est concerné :

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant Pays Savoyard et de la Chautagne
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire
- Vous souhaitez faire des travaux

## Quels travaux sont aidés :

- Travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- Travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

## A qui s'adresser :

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 400 522 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.

# L'AAPPMA GUIERS-THIERS

Notre AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) a été renouvelée il y a environ 2 ans. Si la pêche est le vecteur qui nous rassemble initialement, notre engagement et nos actions sont aujourd'hui très majoritairement concentrés sur la protection des milieux aquatiques, principalement du Guiers et de ses affluents sur notre secteur. C'est notre mission première, sans laquelle, aujourd'hui, il pourrait ne plus y avoir de vie dans nos rivières. Les luttes contre les pollutions et les atteintes aux milieux, les nettoyages et réaménagements de cours d'eau, la prise de contact et la collaboration avec les différents acteurs locaux de l'eau et de l'environnement ont été nos premières missions et actions, avec aujourd'hui nombre de réussites et d'avancées. Parallèlement, nous avons également beaucoup investi sur l'étang de Reculfort pour continuer de développer ce bel endroit, aussi bien pour la pêche que pour la détente et la nature

**Le Guiers et ses affluents :** Aujourd'hui, notre rivière est en grande souffrance. Ses affluents aussi. Notre rivière n'a plus les capacités de se régénérer seule, elle a besoin de l'aide de tous, chacun à son niveau, pouvant agir pour mieux la protéger. Des gestes simples comme ne pas jeter ses déchets et poubelles ou abandonner ses restes de pique-nique à la rivière, ne pas jeter dans le réseau pluvial (bouches d'égouts) les restes de seaux de ménage ou autres produits polluants (peintures, vidanges et autres filtres de cigarettes...), car ces canalisations vont directement au Guiers. Les

citoyens ont aussi un rôle très important de sentinelle à jouer, en informant les structures compétentes (AAPPMA, Agence France Biodiversité ex ONEMA, Fédération de pêche, gendarmerie...) lorsqu'ils constatent une pollution ou une atteinte aux milieux aquatiques. Tout ceci est d'autant plus important, lors de périodes telle que celle que nous vivons actuellement, qu'avec des débits très faibles (moins de 2m<sup>3</sup>/seconde) les polluants restants sont d'autant plus concentrés et nocifs pour la vie de nos rivières.

Certains ruisseaux, affluents du Guiers, sont déjà abiotiques (sans vie). C'est le cas, notamment, du ruisseau de l'Aiguenoire (entre Domessin et Pont de Beauvoisin 73), du ruisseau du Bonnard (entre Saint Béron et Domessin), le Thiers est également mis à mal par une terrible pollution industrielle récurrente. Pour autant, tout n'est pas perdu, il reste de l'espoir ! En ce début de saison 2017, nous avons observé une très bonne reproduction des salmonidés (truites et ombres), et petit à petit, la qualité d'eau s'améliore.

**Etang de Reculfort :** Cette année, nous avons également remis l'accent sur l'étang de Reculfort, situé à Pont de Beauvoisin (38). Cet étang est la propriété de notre AAPPMA depuis de nombreuses années et nous tentons d'en améliorer le cadre, l'accès et la pêche.

**Pour suivre les actualités de nos milieux aquatiques** <http://aappmaguiersthiers.blogspot.fr> ; **AAPPMA Guiers-Thiers** ou **David Guiers Thiers** sur Facebook



# RESA : Le goût de l'autre

RESA c'est un groupe de bénévoles qui a compris depuis longtemps qu'en aidant les autres on s'aide aussi soi-même.



RESA c'est un petit maillon de cette chaîne qui essaie de rendre plus douce la dernière étape de la vie, aux côtés des proches que l'on appelle maintenant les aidants et des professionnels qui interviennent au domicile des personnes âgées.

C'est dans cet état d'esprit qu'il y a un peu plus de 10 ans, un groupe d'anciens aidants a décidé de créer un réseau de visiteurs bénévoles, pour permettre aux aidants proches de prendre un peu de répit et proposer aux personnes âgées qui le souhaitent un " moment de compagnie".

Pour faire cela au mieux, l'association propose des temps de formation et d'échanges très riches qui permettent au

groupe de rester solidaire contre " vents et marées " ! Une session de formation initiale devrait avoir lieu début 2018 pour les nouvelles personnes intéressées.

RESA en chiffres en 2016-2017

- 105 personnes visitées depuis 2006 dont 27 en 2017
- 30 Bénévoles formés
- 64 adhérents

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements et venir nous rejoindre.**

Association RESA

Maison de la Vie locale – Place de la Résistance  
73520 LA BRIDOIRE

Mail : [resa.asso@yahoo.fr](mailto:resa.asso@yahoo.fr) - Site : [www.asso-resa73.com](http://www.asso-resa73.com)

Tél : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12



## Repaire de Louis Mandrin

Après 10 années d'existence et près de 47 000 visiteurs accueillis depuis sa création, Le Repaire Louis Mandrin (Saint-Genix-sur-Guiers) fermera ses portes au 1er trimestre 2018 pour travaux. Fort de son succès, et certain que le site a encore de beaux jours devant lui, l'Office de Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette en lien étroit avec la Communauté de Communes Val Guiers et le SMAPS a décidé de garder la thématique de Louis Mandrin en apportant à la visite un côté encore plus immersif et participatif. C'est une visite encore plus interactive qui a été imaginée et qui attend le spectateur ! Les décors des anciennes salles seront repris et la fin du parcours modifiée pour répondre encore mieux à la demande actuelle des visiteurs. De nouvelles salles seront créées mais pour garder l'effet de surprise, Mandrin lui-même a décidé de ne pas vous en révéler plus pour le moment.

Pour permettre l'accès à un public plus large, la visite du Repaire Louis Mandrin pourra dorénavant se faire grâce à des audioguides proposant une traduction en anglais et en hollandais. Le parcours et les locaux de l'Office de Tourisme seront adaptés pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Nous vous donnons rendez-vous au mois d'avril 2018 (date à préciser ultérieurement) et sommes heureux de vous faire bénéficier d'une entrée gratuite pour visiter le nouveau parcours sur présentation de ce bulletin municipal.

**Idée futée :** En attendant la réouverture du Repaire Louis Mandrin, la Maison du Lac, un autre site Futé du territoire géré par l'Office de Tourisme Pays du Lac d'Aiguebelette vous ouvre ses portes pour découvrir tous les secrets du lac d'Aiguebelette.



**LA RESISTANCE : TOUJOURS DEBOUT**

Le Comité de la Résistance (ANACR) des cantons de Pont de Beauvoisin (Isère et Savoie) constitué d'anciens résistants et de sympathisants, les Amis de la Résistance, s'est fixé un triple objectif : commémorer les événements marquants de la Résistance, faire connaître la Résistance durant les années noires 39-45 et de plus assurer les visites du Musée de la Résistance situé à Pont de Beauvoisin-Isère. Comme chaque année notre Comité organise le FESTIVAL DU FILM SUR LA RESISTANCE qui aura lieu les jeudi 15 et 29 mars 2018 au cinéma le Diamant à 20h.

Au programme : jeudi 15 mars : « Nos patriotes » film de Gabriel Le Bomin (juin 2017) ; jeudi 29 mars : « Mourir à Madrid » film de Frédéric Rossif (1963)

En plus de ces 2 séances publiques nous organisons des séances scolaires (primaires, collèges, lycées). Particularité de ce festival : chaque projection, précédée d'une brève présentation, est suivie d'un débat avec un Ancien Résistant et un Historien.

Deux événements ont marqué la vie de notre Comité en fin d'année 2017. Tout d'abord le Congrès Départemental qui s'est tenu à Grenoble, puis le Congrès National qui a eu lieu à Dax les 20,21 et 22 octobre, auxquels nos délégués ont activement participé.

**Principaux Rendez-Vous de la Résistance pour 2018:**

- Samedi 27 janvier : LOTO de la Résistance dès 20h- Salle Polyvalente-Pont Isère
- Jeudi 15 et 29 mars : Festival du Film sur la Résistance (séances publiques)
- Dimanche 26 avril : Commémoration de la Déportation
- Mardi 8 mai : Capitulation sans condition des armées nazies
- Dimanche 27 mai : Journée Nationale de la Résistance-Chant des Partisans
- Lundi 18 juin : Appel du Général de Gaulle

Plus que jamais, alors que surgissent à nouveau dans divers pays d'Europe des nostalgiques du nazisme, il est important de rappeler les valeurs pour lesquelles des femmes et des hommes se sont levés pour défendre, au péril de leur vie, la Démocratie et la Liberté. Ceci donne à chacun une responsabilité particulière, un devoir de mémoire. C'est le combat que nous menons au sein de l'ANACR. Menez-le avec nous.



*Au Congrès Départemental : Denise Meunier, Ancienne Résistante, Présidente de l'Anacr Isère. Elle a fêté ses 100 ans le 6 janvier.*



*La délégation Iséroise au Congrès de Dax*

**Contacts :** Michel Vandel : 04 76 32 84 75 - 06 12 80 94 37 (Comité et Musée)

Raymond Valéro : 04 76 37 30 34 (Musée de la Résistance)

**US Pétanque**

Le Club de L'US Pétanque de Pont De Beauvoisin

Vous invite à venir le rejoindre (terrain à côté de l'école maternelle Isère). Les lundis mercredis vendredis à partir de 14heures pour un entraînement ludique ou améliorer vos performances afin de participer aux compétitions.

**Pour plus d'informations veuillez contacter le Président Monsieur Biolley Lucien : 06 03 41 99 61**



# Mouvement de la Paix

## Un prix Nobel porteur d'Avenir et de Paix

Sans faire de bruit, le comité de l'Avant Pays Savoyard du Mouvement de la Paix poursuit son action en faveur du règlement des conflits par la négociation et non par les armes. Outre l'organisation de plusieurs réunions publiques, nous intervenons auprès des scolaires afin de promouvoir la culture de Paix. Par exemple les classes primaires de La Bridoire ont travaillé sur ce thème et ont planté, solennellement l'Arbre de la Paix.

Chaque jour la télé nous abreuve d'images violentes ; violences terroristes ou images de guerre entre les peuples ou même violences "ordinaires" de ces milliers de migrants. Ces migrations sont avant tout la conséquence directe des guerres et des inégalités croissantes entre les peuples et entre les individus d'un même pays. Ces inégalités sont source de violence.

Comme de nombreux citoyens nous sommes révoltés par l'augmentation incessante des dépenses militaires mondiales passées de 1 145 milliards en 2001 à 1 700 milliards fin 2016. Que de problèmes sociaux, d'éducation, de santé et de développement pourraient être résolus avec tous ces milliards gaspillés pour semer le désordre mondial et la mort ! La France, à la demande de l'OTAN, s'appête, elle aussi, à accroître ses dépenses d'armement de 40 à 60 %. Le Comité de l'Avant Pays Savoyard a salué la signature, par 122 pays, le 7 juillet 2017, à l'ONU, d'un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires. C'est le résultat des mobilisations internationales dont le Mouvement de la Paix a pris une large part. Dans cet esprit fût créée l'Association ICAN (Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires).



Joie immense - Début octobre c'est une formidable nouvelle : le Prix Nobel de la Paix est attribué à la coalition ICAN. La remise de ce prix a eu lieu le 10 décembre 2017 à Oslo : c'est Noël avant l'heure pour tous les Partisans de la Paix. Le Congrès National du Mouvement de la Paix, début novembre à Gennevilliers, a chaleureusement applaudi. Notre Comité, au sein de la délégation départementale, était représenté à ce Congrès (voir photo).

Ce Prix Nobel nous montre que l'action en faveur de la Paix n'est pas une utopie. Vous, habitants de notre région pontoise, qui doutez quelque peu du pouvoir de nos actions au sein du Mouvement, pouvez constater que l'union des bonnes volontés de chacun(e) en faveur de la Paix peut contraindre les possesseurs de l'Arme nucléaire à se mettre autour d'une table et enterrer pour toujours la hache de guerre. (I can ; traduction : je peux).

### REJOIGNEZ-NOUS, CONTACTS :

**Renée Granata** : 04 76 31 78 62

**Jeannine Pellet** : 04 76 31 37 12

**Michel Vandel** : 04 76 32 84 75

## Pont-Tennis

C'est un club homologué FFT, en plein renouveau, un bureau dynamique, des profs sympas, des animations pour les jeunes, 2 terrains neufs, un cadre unique aux abords du Guiers, et ...

### Il aura 40 ans en 2018 !!

Prenez le temps d'échanger quelques balles avec nous.

### Renseignements :

Facebook, [ponts.tennis@fft.fr](mailto:ponts.tennis@fft.fr)

Tél: 06 95 38 39 60.



# Conférence St Vincent de Paul

La conférence Saint-Vincent-de-Paul de Pont est une antenne de la société St Vincent de Paul, mouvement de solidarité internationale, composée de bénévoles. Ce sont des laïcs (chrétiens pour la plupart), au service des personnes en fragilité matérielle, morale, psychologique ... Une douzaine de membres travaillent en collaboration avec les services sociaux, les mairies, les CCAS, les autres associations caritatives, afin d'agir dans le même sens.

La conférence intervient sur les secteurs de Pont de Beauvoisin et St Genix, c'est-à-dire les treize communes de la communauté de communes Val Guiers.

Une aide alimentaire d'urgence peut être rapidement effectuée grâce à la « corbeille de solidarité » (denrées apportées par les paroissiens chaque dimanche). Une aide matérielle peut être aussi fournie (petits meubles, articles de puériculture...) dans la limite des possibilités.

Le 2e et 4e mardi de chaque mois, une permanence est assurée à l'espace Notre Dame (près de la maison de retraite des Augustines) pour accueillir toute personne désirent partager un moment de convivialité et de fraternité.



Mardi de l'amitié : Goûter de fête !



Mardi de l'amitié : Bricolage

## Les Magnauds

Le 21 mai 2017, à l'occasion du rassemblement des 11 groupes de la Fédération Dauphiné Savoie, cette année en costumes, le groupe « LES MAGNAUDS » créé en 1936, avait décidé de fêter leur 80<sup>ème</sup> anniversaire. Après l'accueil des groupes à la salle « Sabaudia », le repas pris dans une salle des fêtes d'une commune voisine, et les bougies soufflées, en la présence de notre Présidente d'honneur, Mme Suzon MILLIET à l'origine du Groupe, nous sommes retournés à la salle « Sabaudia » pour l'animation gratuite.

Chaque groupe, jeunes ou anciens ont dansé, chanté.

Ils ont aussi présenté le travail effectué dans le cadre du patrimoine, sur les foires et marchés, pour notre Fédération c'était la foire de Beaucroissant séance mimée qui avait été présentée aux Assises Nationales de Folklore à ANGERS. Le public a bien apprécié, et c'est avec regret que, amplitude horaire obligée pour les cars, que chacun content de se retrouver, les groupes ont repris le chemin du retour, super ravis de cette journée pleine d'échanges et de souvenir.



## Les amis du Togo

Durant le 2ème semestre 2017 les Amis du Togo ont multiplié les évènements festifs, source de financement de leurs actions au Togo : un concert d'Angela Amico et Christian Delagrangé organisé en partenariat avec l'association AHL, une course en famille lors de Val Guiers En Fête, la Fête de la Solidarité le 7 Octobre, une pièce de théâtre à La Bridoire.

Cinq membres de l'association se sont rendus à leurs frais au Togo en novembre. Ils ont inauguré une école primaire financée par les Amis du Togo, ont lancé les travaux de construction d'un collège financé par Togohilfe, ont fait construire par des menuisiers locaux 150 tables bancs pour



les écoles, ont fait réparer 2 pompes à eau, ont repéré un terrain pour l'installation d'un chantier-école où seront construits des châteaux d'eau métalliques devant recevoir des citernes-bâches financées par ESF (électriciens sans frontières) dans le cadre d'un projet d'électrification et d'accès à l'eau potable dans 10 villages de la région du Haho.



**Contact :** [dr.jy.michel@gmail.com](mailto:dr.jy.michel@gmail.com)

**Site :** <https://les-amis-du-togo.jimdo.com/>

## La bibliothèque

### Atelier "Métamorphose d'un livre animé par Manuella le 11 Novembre 2017

Dans le cadre de la manifestation "En Avant Pays Le Livre" qui mobilise tous les deux ans l'ensemble des Bibliothèques de l'Avant Pays savoyard, la bibliothèque de Pont de Beauvoisin s'est impliquée en proposant un atelier "Métamorphose d'un Livre", animé par Manuella.

Cette manifestation sur le thème "Vers nos imaginaires", s'est déroulée sur trois jours, les 10 - 11 et 12 Novembre dernier et sur trois lieux : Novalaise, Saint Genix sur Guiers et Yenne, impliquant les trois Communautés de Communes de l'Avant Pays savoyard.

L'édition 2017 a connu un réel succès, réunissant pas loin de 900 personnes.

Au cours de cette séance, plus de 50 œuvres ont été tirées au sort par les participants qui ont pu les emporter chez eux, pour leur plus grand plaisir.

Ceux qui souhaiteraient participer à un atelier organisé par Manuella doivent contacter la Bibliothèque au 04 76 32 84 40, lors des permanences, le vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à midi.



*Ou comment un vieux livre ...*

*L'arbre à papillons*

*... se transforme pour retrouver une nouvelle jeunesse et faire voyager notre imaginaire*



# Nouveaux Commerçants



**Juste pour vous**

ZAC La Baronnie



**Restaurant Bombay Palace**

3 rue de la Bouverie



**L'Entrepôt du Bricolage**

ZAC La Baronnie



**Nestenn**

ZAC La Baronnie



**Action**

ZAC La Baronnie



**S.Oliver**

ZAC La Baronnie

# Infos pratiques Pont-de-Beauvoisin Savoie

## Administration

Mairie de  
Pont de Beauvoisin  
21 rue de l'hôtel de ville  
73330 Pont de Beauvoisin  
Tél. : 04 76 37 04 62  
Fax : 04 76 37 38 46  
mairie.pont73@wanadoo.fr  
www.lepontdebeauvoisin.fr



Heures d'ouverture au public : lundi 8H-12H et  
14H-18H, du mardi au vendredi 14H-18H (17H l'été)

## Permanences au Centre social Les Salamandres

- **Assistantes Sociales** : sur RDV au 04 79 44 53 85
- **PMI : puéricultrice : Consultations de nourrissons**, sur RDV au 04 79 44 53 85
- **CARSAT** : sur RDV au 04 79 26 69 10
- **CPAM** : 9h-12h le lundi sans RDV, le jeudi sur RDV au 06 17 30 25 51
- **SOS Femmes Violence** : 1er et 3ème vendredi après-midi, 04 79 85 53 68
- **CARSAT retraite** : plus de permanence, contacter le 39 60
- **MSA** : plus de permanence, contacter le 09 69 36 87 00
- **CAF** : plus de permanence, RDV à Chambéry, 08 10 25 73 10

## Passeport biométrique

Les demandes sont faites à Le Pont de Beauvoisin (Savoie), **UNIQUEMENT sur rendez-vous au 04.76.37.04.62.**

Le détail des justificatifs à apporter est donné lors de la prise de rendez-vous.



## Bibliothèque Municipale

Rue des Etrés , 73330 Le Pont de Beauvoisin,  
Tél : 04 76 32 84 40

Horaires permanences : Vendredi de 15 h à 18 h  
Samedi de 10 h à 12 h

## Carte d'Identité Nationale

Depuis le 1/01/2014 la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les mineurs les CNI restent valables 10 ans.

Pour faire une demande de CNI ou pour la renouveler veuillez venir chercher le détail des pièces à joindre au dossier au secrétariat de mairie.



## Numéros d'urgence

- 112** : Numéro d'urgence européen
- 15** : SAMU
- 17** : Police
- 18** : Pompiers (incendie)
- 115** : Urgence sociale (SAMU social)
- 119** : Urgence sociale (enfance maltraitée)
- 116 000** : Urgence sociale (enfants disparus)

**Imprimerie CARLE**  
Création - Mise en page - Reproduction  
Impression couleurs - Affiche Grand Format  
Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,  
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...  
7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU  
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com